

Formation Conformité Bancaire

Présentation

La conformité des établissements financiers aussi appelée compliance ou déontologie est un ensemble de règles qui font assurer qu'une institution agit de manière responsable face à ses clients, à ses partenaires et de manière générale est un partenaire sûr dans l'ensemble économique. Les règles liées à la protection du client, intégrité des marchés et à la sécurité financière sont nouvelles et continuent à évoluer, leur bonne compréhension est toutefois indispensable pour tourner les contraintes en avantage compétitif ou éviter des sanctions désormais très lourdes.

Durée : 7,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

Objectifs de la formation

- Comprendre l'importance de la conformité dans le contexte d'un établissement financier
- Comprendre les préoccupations des régulateurs, les trois principaux domaines de la conformité
- Maîtriser les aspects opérationnels des bonnes pratiques exigées et comprendre les sources accessoires de la réglementation

Prérequis

- Avoir des connaissances de base sur les activités bancaires : marchés, financement ou transactions
- Intérêt à comprendre les grandes fonctions de la conformité dans le contexte des établissements financiers

Public

- Membres de équipes projet liés à la transformation des process bancaires
- Personnes assurant des tâches liées à la conformité désireuses d'en comprendre la logique et les exigences
- Intervenant dans les services Opérations des établissements financiers



Programme de la formation

Qu'est ce que la conformité bancaire ?

Organisation de la conformité bancaire

- Les régulateurs
- Principales sources de la réglementation
- L'organisation interne de la conformité
- Connaître les normes à respecter dans un établissement

Les grands domaines : objectifs, techniques et outils (liste pouvant évoluer en fonction des nouvelles réglementations en banque)

- Les clients
- Connaissance des clients (obligations de KYC)
- Classification des clients
- Qualification des connaissances des clients
- La LCB/FT, une vigilance en continu (de l'entrée en relation au suivi de la relation d'affaires)
- Les nouvelles obligations liées au RGPD
- Les marchés
- Abus de marché
- Les flux
- Sanctions, gels d'avoirs, embargos
- Les différentes techniques de filtrage
- Les opérations
- Conflits d'intérêt
- Organisation du secret professionnel
- Les investisseurs
- Information aux investisseurs
- Les employés

Au-delà de la conformité au sein des banques

- Connaissance de ses employés (obligations de KYC)
- Formation des employés
- Conformité vs domaines connexes
- Lutte contre la fraude

- Risque opérationnel
- Contrôle interne

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes.

Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétence.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Equilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

Tout au long de la formation

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.